

LE CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC.
100, rue du Golf
SAINTE-JULIE QC J3E 1Y1



DEMANDE D'ADMISSION POUR MEMBRE PARTENAIRE

Téléphone (450) 649-1511
Fax (450) 649-9328
Courriel golf@valleedurichelieu.com
Web www.valleedurichelieu.com

Procédure d'admission d'un nouveau membre partenaire

N.B. : « Sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte, le genre masculin inclut le féminin. »

1. Le directeur général garde un registre des demandes d'admission en circulation. Le formulaire d'admission peut être transmis directement au candidat ou à son parrain.
2. Toute demande d'admission pour devenir membre partenaire doit être faite par écrit sur le formulaire approuvé par le Conseil d'administration. Cette demande devra être complétée et signée par :
 - a) le candidat et
 - b) le membre actionnaire, jumelé à un membre partenaire, qui doit attester qu'il connaît le candidat et s'en tient responsable.
3. Le formulaire complété est ensuite remis au directeur général, accompagné d'un dépôt au montant fixé par le Conseil d'administration de temps à autre.
4. Le directeur général exigera une enquête de crédit, de réputation et de bonnes mœurs du candidat.
5. Le candidat sera invité à se présenter à une entrevue en présence du président du comité des membres ou d'une personne déléguée par lui, ainsi que du directeur général ou d'une personne déléguée par lui.
6. Le formulaire complété est ensuite transmis au comité des membres pour étude.
7. Après avoir pris connaissance du dossier d'un candidat et après avoir pris en considération tout autre facteur qui pourrait être pertinent, le comité des membres décide s'il désire faire poursuivre ou non le cheminement de la demande d'admission.
8. Si le comité des membres décide de faire poursuivre le cheminement de la demande d'admission :
 - a) le directeur général expédie à tous les actionnaires un avis de ballottage (formulaire approuvé par le Conseil d'administration) concernant la demande d'admission. Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, une copie de cet avis doit également être affichée à un endroit bien en vue au pavillon;
 - b) tout actionnaire peut s'opposer à une candidature dans un délai de 10 jours de la date indiquée sur l'avis de ballottage; cette objection doit être faite par écrit;
 - c) advenant une objection au ballottage avant l'expiration du délai de 10 jours, le directeur général soumet à nouveau le dossier au comité des membres afin que celui-ci décide s'il recommande ou non l'admission du candidat au Conseil d'administration.
9. Qu'il y ait eu objection ou non lors du ballottage, le Conseil d'administration décide, en dernière instance et à sa seule discrétion, si une demande d'admission est acceptée ou refusée, sans avoir à fournir de justification.
10. La cotisation annuelle sera facturée au membre actionnaire. Le Club fera parvenir une lettre d'acceptation au membre partenaire.
11. La cotisation dûment acquittée, le membre partenaire se verra remettre sa carte de membre.

À titre d'information, la procédure de ballottage prend la forme suivante :

BALLOTAGE

Date : _____

La ou les personnes suivantes ont présenté leur candidature pour devenir membre partenaire de notre Club :

NOM	ADRESSE	EMPLOI ET EMPLOYEUR	PARRAIN
Votre nom	Votre adresse	Votre employeur	Votre parrain

La « Procédure d'admission d'un nouveau membre partenaire » dûment adoptée par le Conseil d'administration prévoit que :

- tout actionnaire peut s'opposer à une candidature dans un délai de 10 jours de la date indiquée sur l'avis de ballottage; cette objection doit être faite par écrit;
- advenant une objection au ballottage avant l'expiration du délai de 10 jours, le directeur général soumet à nouveau le dossier au comité des membres afin que celui-ci décide s'il recommande ou non l'admission du candidat au Conseil d'administration;
- qu'il y ait eu objection ou non lors du ballottage, le Conseil d'administration décide, en dernière instance et à sa seule discrétion, si une demande d'admission est acceptée ou refusée, sans avoir à fournir de justification.

BALLOTAGE

LE CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC.

À l'attention du directeur général :

Je _____ membre actionnaire # _____ désire, par la présente, m'opposer à la candidature de la personne suivante :

DATE : _____

NOM : _____ SIGNATURE : _____

N.B. : Inscrire « BALLOTAGE » sur la face de l'enveloppe retour.

Nom et prénom <small>(caractères d'imprimerie SVP)</small>	
Adresse de la résidence <small>(# civique et rue)</small>	
<small>(municipalité)</small>	<small>(province)</small>
<small>(code postal)</small>	
# Téléphone (rés.)	# Télécopieur (rés.)
# Cellulaire	Adresse courriel
# Assurance sociale	Date de naissance
Je pratique le golf depuis	Mon handicap est
Nom de l'employeur ou de l'entreprise	
Adresse de l'employeur	
Fonction/occupation	Secteur d'activités
# Téléphone (employeur)	# Télécopieur (employeur)
Institution bancaire (adresse et téléphone)	
Clubs ou associations dont je fais partie ou dont j'ai fait partie depuis 3 ans	

Par les présentes, je sou mets au **Conseil d'administration du Club de golf de la Vallée du Richelieu Inc.** (le « Club ») ma candidature pour dev enir membre partenaire du Club.

J'ai pris connaissance de la « *Procédure d'admission d'un nouveau membre partenaire* » (voir page 2), et déclare en accepter tous les termes et conditions. J'ai également pris connaissance du projet de « *Convention* » à interv enir entre le membre actionnaire, le Club et le candidat (si ma candidature est acceptée) (voir page 4), et j'en accepte tous les termes et conditions et m'engage à y souscrire.

En outre de ce qui précède et aux fins de permettre au Club de prendre une décision éclairée au sujet de ma candidature, je consens à ce que le Club puisse recueillir auprès de tiers des renseignements personnels me concernant. Ainsi, j'autorise les clubs ou associations dont je fais partie ou dont j'ai fait partie depuis trois (3) ans à communiquer au Club tous les renseignements pertinents contenus dans des dossiers que ceux-ci auraient constitués ou conservés à mon sujet.

De plus, j'autorise tout agent de renseignements personnels ou toute autre personne qui aurait constitué ou conservé un dossier ou un rapport au sujet de mon caractère, de ma réputation ou de ma solvabilité à communiquer au Club les renseignements contenus dans ce rapport ou dossier.

Je sou mets la présente demande avec mon chèque au montant de 50,00 \$, montant qui sera crédité à mon compte si ma demande est acceptée mais qui ne sera pas remboursable si ma demande est refusée.

Je reconnais que le Club n'a aucune obligation d'accepter ma demande pour devenir membre partenaire ni de me fournir de justification en cas de refus.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

Signature du candidat 

Je, soussigné, parrain du candidat, atteste que je connais bien cette personne et qu'au meilleur de mes connaissances, elle deviendra un très bon membre partenaire du Club. Je me porte donc garant de la bonne conduite du candidat et de ses engagements financiers envers le Club.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____

NOM DU PARRAIN ET # MEMBRE _____ (caractères d'imprimerie SVP) # _____

Signature du parrain 

Convention intervenue à Sainte-Julie, province de Québec, le _____

ENTRE : LE CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC., corporation légalement constituée en vertu des lois de la province de Québec et ayant son siège social à Sainte-Julie, province de Québec (le « Club »).

ET : Membre actionnaire # _____
ET Membre partenaire

ATTENDU QUE l'actionnaire désire exercer ses droits et privilèges au Club de golf de La Vallée du Richelieu pour la saison _____ et désire s'adjoindre un membre partenaire;

ATTENDU QUE l'actionnaire se tient responsable de la personne ainsi désignée, notamment dans le cas où cette dernière ferait défaut d'acquitter les sommes dues suite aux dépenses encourues durant la saison en cours;

ATTENDU QUE la personne ainsi désignées s'engage à respecter la réglementation applicable au Club de golf de La Vallée du Richelieu et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, à acquitter avec diligence toutes les obligations financières qu'elle pourrait contracter à l'égard du Club

ATTENDU tout ce qui précède, les parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente;
2. Le membre actionnaire désigne le candidat pour agir à titre de membre partenaire pour la saison _____;
3. Le membre partenaire s'engage à respecter la réglementation en vigueur au Club et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, à acquitter avec diligence toutes les obligations financières contractées à l'égard du Club de golf de La Vallée du Richelieu (cotisation, minimum maison, dépenses mensuelles, etc.);
4. Le membre actionnaire demeure solidairement responsable à l'égard du Club de toute somme d'argent que le membre partenaire pourrait devoir au Club :
5. Le membre partenaire s'engage à rembourser au membre actionnaire sur simple avis écrit de sa part, toute somme d'argent que ce dernier aurait pu être dans l'obligation d'acquitter à l'endroit du Club.

EN FOI DE QUOI les parties aux présentes ont signé cette convention à la date mentionnée en tout premier lieu.

DATE	Le
Signature du membre actionnaire	X
NOM DU MEMBRE ACTIONNAIRE ET # MEMBRE	(caractères d'imprimerie SVP) # _____
Signature du membre partenaire	X
NOM DU MEMBRE PARTENAIRE	(caractères d'imprimerie SVP)
LE CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC. par le directeur général	X